

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2020
N° 20200014

L'an deux mille vingt, le six février à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni au Comité deS AGES du Pays Trithois à Aulnoy lez valenciennes, Sous la présidence de Isabelle CHOAIN, Vice-présidente aux finances du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Date de la convocation :	31 janvier 2020
Membres en exercice :	32
Présents :	19+1pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :

**20200014 : CIG-Décisions
modificatives n°1 – virements
de crédits 2020**

Titulaires présents : Robert JOURNEZ « Artres », Julien DUSART et Gérard RENARD « Aulnoy lez valenciennes », Marie Claude SOUPLET « Haulchin », Claudine KERN « Hérin », Charline DOLEZ et Henri DUMOULIN « Maing », Isabelle CHOAIN « Prouvy », Sylvia POTIER « Raismes », Aboud MAJDALANI et Jean Claude DOYEN « Rouvignies », Claudette HONORE « Trith saint Léger », Marc GILLERON « Verchain Maugré »

Suppléants présents : Mauricette ARMAND « Haulchin », Marie Jeanne LASSELIN « Hérin », Claudine JOUET et DE CECCO Gisèle « La Sentinelle », Christelle GENARD « Prouvy », Jean Claude GABELLE « Verchain Maugré »

Excusés : Liliane ANDRE pouvoir donné à Robert JOURNEZ « Artres », Joël BRUNET et Jean Baptiste PAMART « Famars », Marie Claire BAILLEUX « Haulchin », Franck SCARTOCCETTI « Hérin », Jeannine GOUGET et Bernadette SOPO « La sentinelle », Jean Maurice METAYER et Maud HAMIEAU « Monchaux sur écaillon », Martine DILIBERTO et Pascal TIMPANO « Petite Forêt », Isabelle MOYAUX « Prouvy », Marie Pascale MAITTE, Sarah MAITTE « Quérenaing », Michel PILLON « Raismes », Yvette GARCON et Annie Claude LIONNE « Thiant », Norbert JESSUS « Trith Saint Léger » Michel DUPONT « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : Claudette HONORE

Madame la Présidente PROPOSE à l'assemblée de ~~procéder aux virements de crédits~~
sur le Budget 2020 du Centre intercommunal de Gériatologie comme suit :

Dépenses :

- 6488	« Autres charges de personnel »	- 120 000.00 €
- 61681	« Cotisations Assurances Personnel »	+ 120 000.00 €

LE COMITE SYNDICAL

VU l'exposé de Madame la présidente,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder aux virements de crédits comme ci-dessus sur l'exercice 2020 du Centre intercommunal de gériatologie.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :

COMITÉ des ASES
Du Pays de Valenciennes

